



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION
D'UN STAGE B.A.F.A. AU CARRE AVEC
L'ORGANISME IFAC**

**DÉCISION N° DM-21-082
EN DATE DU 02 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'organisme de formation agréé « IFAC » d'organiser un stage de formation générale B.A.F.A. au Carré ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'IFAC, fixant les modalités d'organisation du stage de formation générale B.A.F.A. qui se déroulera au Carré du 17 au 24 avril 2021, pour un effectif maximum de 20 stagiaires et un montant correspondant de 4 000 € ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du
sport,

Signé

Régis TOURNE